

Bulletin municipal

ROUDOUALLEC

Numéro 14

Décembre 1995



A l'intérieur de ce numéro :

- couv.2 - Etat-civil
- 1 - Le mot du Maire
- 2 - Le conseil municipal, les délégués, les commissions
- 3 - Présentation du personnel communal
- 4 - Réalisations de 1995 et objectifs 1996
- 5-6 - Les délibérations du Conseil Municipal
- 7 - Le CCAS et l'association AMPER
- 8 - La voirie et le projet d'assainissement
- 9-10-11- Les associations de la commune
- 12 - La bibliothèque municipale
- 13 - Informations pratiques - Agenda
- 14 - La fête des potirons

ETAT-CIVIL

Naissances

COINTREL Franck Jean Roger (Rue de Gourin) né le 21 mars à Quimper
Fils de Maurice et de Christine LE MOIGNE

CRAFF William Lionel Philippe (Tréminut) né le 25 avril à Quimper
Fils de Philippe et de Jacqueline JAOUEN

EON Julien Loïc (Kermatret) né le 1er mars à Carhaix Plouguer
Fils de Loïc et de POMMIER Flora

JAHIER Youenn Charles (Rue de Guiscriff) né le 31 mai à Quimper
Fils de Dominique et de Marylène POUPON

KERGARAVAT Florian Damien (Kerrous) né le 25 août à Carhaix Plouguer
fils de Jean-Paul et de Martine MAO

LE NAOUR Cindy Ghislaine Andrée (Kerhon) née le 28 mars à Carhaix Plouguer
filles de Pascal et Ghislaine Renaud

MALAIZE Marion Sandrine (Kervazoën) née le 12 février à Carhaix Plouguer
filles de Marc et de Sandrine Duperche

NAVELLOU Mélissa (Kerdonen) née le 22 juin à Quimper
filles de Roger et de Sylvie Penvern

ROUSSIN Allan Nicolas (La Villeneuve) né le 18 novembre à Quimper
fils de Patrick et de Lydia Guinvarc'h

TOULGOAT Mathieu Jean-Yves Vincent (Bourg) né le 17 avril à Quimper
fils de Michel et de Nadine Domart

Mariage

LE SQUER Gilles (VANNES) et LIJOUR Corinne (ROUDOUALLEC) 30 décembre

Décès

LE STER René - 57 ans -
Le Queidel 19 janvier

BENEAT Eliane Pierrette épouse RAOUL - 39 ans -
Le Stang 19 janvier

MASSE Marie Veuve TOULGOAT - 74 ans -
Le Trépas 12 février

COCHENNEC MarieLouise veuve JAFFRE - 86 ans -
Brénében 24 mars

BOURHIS Louis Marie - 93 ans -
Kerzaludes 08 avril

KERVAN Marcel Maurice René - 66 ans -
Bourg 02 mai

LE POSTOLLEC Jean-Pierre - 85 ans -
Domfos 11 décembre

COYET Emilie veuve MARSH 88 ans
Bourg 14 décembre

CONSTRUCTIONS

Permis de construire déposés

Habitation neuve	1
Rénovations	2
Bâtiment artisanal	1
Bâtiments agricoles	4
Divers (abri de jardin, garage...)	6

Certificats d'urbanisme 4

Renseignements d'urbanisme 7

Le mot du maire :

Votre Conseil Municipal a été officiellement renouvelé les 11 et 18 juin derniers ; la confiance que vous nous avez apportée se traduit par notre volonté de servir les intérêts de la Commune et ceux de tous ses citoyens. Un élu aujourd'hui a un objectif d'action plus que de gloire et les idéologies partisans sont du passé d'un système où la réponse aux attentes présentes et à venir de tous doit l'emporter.

Cet esprit trouve écho dans la combativité de l'équipe municipale et votre soutien sera un atout supplémentaire pour mener à bien un programme dont le frein principal est actuellement un endettement plus élevé que la moyenne (à commune comparable...). Mais rien n'est insurmontable et si l'effort collectif est un héritage qui n'est pas absolu, rendons le absolu.

Rien d'insurmontable non plus pour les organisateurs de la fête du potiron, fête dont le naturel et le parfum ont su conquérir la curiosité et l'admiration d'un public d'ici et de partout, bravo à tous.

N'oublions pas non plus les bénévoles courageux qui n'ont pas hésité à prendre quelquefois plusieurs jours sur leurs temps de travail ou de loisirs pour assurer différents travaux (voirie, terrain de foot, guirlandes de Noël, etc...) ; je les remercie au nom du Conseil.

Enfin, vous voudrez bien nous pardonner les désagréments engendrés par l'arrivée consécutive de factures pour lesquelles les impératifs de trésorerie ne nous permettaient pas d'en retarder la mise en recouvrement. Nous sommes bien conscients de la fragilité de certains budgets familiaux ; aussi, un meilleur étalement futur est-il à l'ordre du jour.

Louis-Marc RIVOAL.



La nouvelle équipe municipale



Maire: Louis-Marc Rivoal

1er Adjoint: Annie Le Ster

2e Adjoint: Pierre Saouter

3e Adjoint: Olga Siohan

4e Adjoint: Raymond Raoul

Conseillers Municipaux:

Cozic Paul

Gaonac'h Jeanine

Garnier Hervé

Le Goff Jean-François

Le Moal Remy

Lorans Marc

Quéré Edmond

Quéré Louis-Marc

Salaun Jacques

Scoazec René

Les délégués

SIVOM du Canton de Gourin

(Syndicat intercommunal à vocation multiple)

Louis-Marc Rivoal

Raymond Raoul

(Syndicat Départemental de l'Eau

Louis-Marc Rivoal

S.I.C.M.P.P.

(Syndicat intercommunal de la cornouaille morbihannaise et du pays porlet)

Louis-Marc Rivoal

Pierre Saouter

Suppléants

Olga Siohan

René Scoazec

S.I.R.C.O.B.

(Syndicat intercommunal de répurcation du Centre Ouest Bretagne)

René Scoazec

Hervé Garnier

Syndicat Intercommunal d'Electrification

Raymond Raoul

Jean-François Le Goff

Affaires Sociales

Annie Le Ster

Syndicat de l'Isle

Rémy Le Moal

Marc Lorans

Les commissions

Le maire est président de toutes les commissions.



Bâtiments communaux

René SCOAZEC (Responsable)

Paul COZIC

Hervé GARNIER

Louis-Marc QUERE

Pierre SAOUTER



Agriculture

Marc LORANS (Responsable)

Rémy LE MOAL

Edmond QUERE

Louis-Marc QUERE

Raymond RAOUL



Finances

Annie LE STER (Responsable)

Paul COZIC

Raymond RAOUL

Jacques SALAUN

Pierre SAOUTER

René SCOAZEC

Olga SIOHAN



Affaires scolaires

Olga SIOHAN (Responsable)

Paul COZIC

Jeanine GAONAC'H

Rémy LE MOAL

Marc LORANS

Jacques SALAUN

Pierre SAOUTER



Sports Associations

Rémy LE MOAL (Responsable)

Hervé GARNIER

Jean-François LE GOFF

Louis-Marc QUERE

Jacques SALAUN

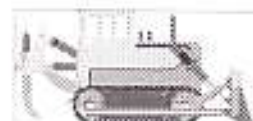
Olga SIOHAN





Culture
Cadre de vie
Environnement

Janine GAONACH
(Responsable)
Paul COZIC
Hervé GARNIER
Marc LORANS
Olga SIOHAN



Voirie

Raymond RAOUL
(Responsable)
Jean-François LE GOFF
Rémy LE MOAL
Marc LORANS



Dével.
économique,
artisans, com-
merçants

Pierre SAOUTER
(Responsable)
Annie LE STER
Raymond RAOUL
René SCOAZEC



Information

Pierre
SAOUTER (Responsable)
Paul COZIC
Annie LE STER
Edmond QUERE
Raymond RAOUL
Olga SIOHAN

Personnel communal



Service
administratif

Jean Sieller
Secrétaire de Mairie
Hélène Guillo
Adjoint administratif



Service culturel

Jocelyne Charroin
Agent qualifié du
patrimoine



Service
technique

Hervé Le Gallo
Agent d'entretien de
voirie
Christian Quéré
Agent d'entretien de
voirie



Service
école/cantine

Louissette Conan
Agent d'entretien
école
Maria Le Du
Agent d'entretien
cantine



Service aide
ménagère à
domicile dépendant
du C.C.A.S.

Canevet Brigitte
Agent social
Le Sollicec Odette
Agent social
Quéré Christine
Agent social
Siohan Olga
Agent social

Depuis le 21 août 1995,
Hélène Guillo a pris ses
fonctions d'adjoint adminis-
tratif à la mairie.

Originaire de Saint-
Allouestre (près de Locmi-
né), elle a, après sa réussite
au concours d'adjoint ad-
ministratif de la fonction
publique territoriale, effec-
tué des remplacements au
sein de différentes mairies
du Morbihan. A Roudoual-
lec, elle travaillera, dans un
premier temps, en collabo-
ration avec Jean Sieller.

Jean, après de nom-
breuses années au service de
la commune, a en effet
décidé de bénéficier de la
Cessation Progressive d'Ac-
tivité. A ce titre, il est
autorisé à arrêter progressi-
vement son activité à l'ap-
proche de la retraite, en
travaillant à mi-temps. Sa
rémunération est alors
composée de 80% du trai-
tement brut préalable (50%
à la charge de la commune,
30% d'indemnité excep-
tionnelle remboursée par le
fonds de compensation).

Certains lecteurs seront sans doute surpris de ne trouver dans ce bulletin aucune mention du budget de l'année 1995. Cette absence n'est pas un oubli mais résulte de la volonté de la nouvelle municipalité de ne pas faire référence à un budget primitif qu'elle n'a pas voté. En première analyse, il apparaît que la commune de Roudouallec n'est pas dans une situation financière catastrophique. Nous nous efforcerons de corriger dès 1996 des anomalies financières et nous espérons que cela pourra se faire sans trop pénaliser les projets évoqués ci-après.

Les réalisations principales de 1995

Travaux de voirie
Eclairage du terrain des sports et ligne téléphonique (terrain des sports et services techniques)
Modification du portail de l'école publique
Achat du lave-vaisselle de la salle polyvalente
Mise aux normes de la carrière de Keransquer
Démolition de la maison Péron
Informatisation de la mairie
Achats de mobilier pour le service administratif
Remise en état du tracto-pelle
Remise aux normes de l'appartement du 1er étage de la mairie
Réfection de la toiture de la mairie

Les objectifs 1996

Gestion serrée des finances de la commune
Goudronnage de la cour de l'école publique
Etude de faisabilité du "tout à l'égout"
Dénomination des rues et places
Numérotation des maisons du bourg
Etude de réhabilitation des ruines du centre-bourg
Campagne de curage des fossés
Etude de faisabilité du recreusage de l'Isle

Le logo (signification)



Le logo choisi par le conseil municipal lors de sa délibération du 8 décembre 1995 a pour objet de présenter la commune sous un jour nouveau : une commune rayonnante et dynamique tournée vers l'avenir. Maya RIVOAL en est l'auteur et nous propose l'interprétation suivante :

Roudouallec est une commune rurale, le vert est morcelé car la culture y est diversifiée. Le triangle du bas symbolise les entreprises ou industries déjà existantes, le rectangle vierge signifie que l'on a de la place pour en accueillir d'autres. L'arbre est le symbole de la vie en évolution, le clocher et le toit sont symboles de vie, de structures. Le "R" est dynamique avec ses pointes en flèches et son clin d'oeil "coup de coeur".

Extrait des délibérations du conseil municipal

24 Juin 1995

M Louis-Marc Rivoal est élu maire à la majorité au premier tour de scrutin.

Le C.M. (Conseil Municipal) adopte à la majorité les propositions du maire concernant la désignation des adjoints

Le C.M désigne ses délégués dans les instances où il est représenté.

30 Juin 1995

Constitution des commissions

Une subvention de 200 F est accordée à l'association des combattants de la résistance de GOURIN.

Le Maire est autorisé à signer le contrat de collecte des bouteilles en plastique par les Ateliers du Pays Fouesnantais

04 Août 1995

Le devis de goudronnage de la cour de l'école publique , fourni par la D.D.E. (Direction Départementale de l'Équipement) est de 80000 HT. Le C.M. donne son accord pour la poursuite des démarches entamées et autorise le Maire à signer les documents concernant la rémunération de la D.D.E.

Le C.M. autorise le Maire à signer la convention pour 8 passages de l'ADDM (Association départementale pour le développement de la musique) dans chacune des classe des 2 écoles (5 classes).

Le C.M. autorise le Maire à recruter du personnel temporaire en cas de besoin exceptionnel pour une durée maximale d'1 mois.

Le bail de la pharmacie, expiré le 30 Juin 1993 et non renouvelé, est reconduit à partir de cette date. Le prix sera révisable à l'expiration de chaque période triennale.

08 Septembre 1995

Vote des nouveaux tarifs de la salle polyvalente (voir en informations pratiques).

Le C.M. accorde une subvention de 150 F par élève de Roudouallec pour une sortie de 2 jours à PLOERDUT au mois de Juin 1995 (7 enfants, école Ste Thérèse)

Le C.M. adopte les tarifs de la redevance ordures ménagères pour 1995 :

1 personne	360 F
1 ménage	700 F
Commerce	1000 F
Résidence secondaire	360 F

Pour 1996, le principe de la taxe perçue avec les taxes locales est adopté.

Le devis de Michel SALAUN d'un montant de 5544 F HT est retenu pour le remplacement du chauffe-eau du logement du 1er étage de la mairie.

25 Octobre 1995

Le vote du budget supplémentaire est adopté suite à une présentation par M Massé, percepteur.

La D.D.E est sollicitée pour l'établissement d'un dossier réactualisé d'assainissement et établir les demandes de subventions auprès du Conseil régional, du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

Afin de promouvoir la construction au lotissement, le C.M. décide de céder le terrain au prix symbolique de 1 F le m². En contrepartie les acquéreurs s'engageront à construire dans un délai de 3 ans ou à recéder le terrain à la commune.

Le C.M. accorde une subvention de 75 F par jour par élève de Roudouallec pour une classe de neige en début d'année 1996 (école publique).

Le C.M. adopte les abattements suivants pour le prix du repas à la cantine municipale pour les enfants d'une même famille :

- 25 % de réduction pour le 3ème enfant
- 50% de réduction pour le 4ème enfant.

Le C.M. décide de prendre contact avec le P.R.I.E (Plan rural d'insertion par l'économique : association du syndicat de pays ayant pour vocation la réinsertion par le travail de personnes en difficulté) pour des travaux de remise en état du bureau du maire et du hall de la mairie. L'accord pour travaux ne pourra intervenir que si ceux-ci sont effectués en accord avec un artisan du corps de métier concerné.

Le C.M. félicite le comité "Les Fleurs" et tous les bénévoles ayant contribué au succès du Festival du Potiron.

08 Décembre 1995

Suite à une demande de M Michel MORVAN, Le C.M. confirme l'avis favorable émis par la municipalité précédente pour le regroupement des structures de distribution en eau potable du Nord Ouest du Département (cantons de Gourin, Le Faouet, Guémené sur Scorff).

A la demande des services fiscaux, le C.M. demande l'application d'une taxe minimale de 100 F sur les appareils automatiques (jeux de "bar" genre "Flipper", actuellement la taxe est de 200 F par appareil)

A la demande du Service des Mines, le C.M. décide la fermeture administrative de la carrière de Keransquer.

Suite à la demande de M Le Loch de Nenez concernant l'acquisition d'un chemin communal, le C.M. décide de confier l'étude à la DDE.

Suite à une demande du directeur de l'école publique concernant la subvention accordée pour le transport des enfants à la piscine (6000F accordée en 1995 à l'école publique), le C.M. propose de prendre en charge la totalité du coût du transport pour les 2 écoles à la condition que la commune soit maître d'oeuvre pour les négociations avec le transporteur.

Le C.M. adopte de nouveaux tarifs pour la cantine municipale, applicables au 1er janvier 1996 :

- 11,30 F par repas par enfant
(11,00 F actuellement)
- 16,00 F par repas par adulte
(11,00 F actuellement)

C.C.A.S.

Le C.C.A.S. est un établissement public distinct de la commune, dont le percepteur exécute le budget. Les réunions du conseil d'administration du C.C.A.S. se déroulent en dehors de celles du conseil municipal.

Etant donné le caractère personnel de certaines décisions, elles ne sont pas ouvertes au public. Les membres sont tenus au "secret professionnel" dans l'exercice de leurs fonctions auprès du C.C.A.S.

Les membres sont tous bénévoles: du Maire, qui est membre de droit et président, aux élus municipaux et aux personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social dans la commune. Une de ces personnes doit figurer à l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF).

Le C.C.A.S. prend en charge les colis de Noël (175). Ceux-ci sont distribués aux personnes âgées de plus de 70 ans habitant la commune, la maison de retraite de Gourin et la MAPA de Plouray.

Les membres du C.C.A.S. SONT
Membres du Conseil Municipal
Louis-Marc RIVOAL (Président) du CCAS
Annie LE STER, Hervé GARNIER, Jeanine GAONACH, Edmond QUERE

Personnes nommés

Louis BOULCH, Jacqueline COZIC, Sylvie LE DU, Anne-Marie LAMER

AMPER

Association Mandataire pour l'Emploi en milieu Rural

C'est une association de services aux

personnes au titre des emplois familiaux. Elle intervient à la demande de particuliers qui désirent embaucher un salarié pour :

- Les tâches ménagères ou familiales
- L'aide aux personnes handicapées ou âgées
- La garde d'enfants

AMPER assure à l'employeur :

- La recherche du salarié, en lien avec le C.C.A.S.
- Les démarches administratives (contrat de travail, déclaration, fiches de paie...)
- Le contrôle de l'exécution des missions

La Mutualité Agricole, comme les autres caisses de retraite participe à la prise en charge du coût d'intervention de l'aide ménagère en fonction du montant des ressources des bénéficiaires. Les personnes de plus de 70 ans bénéficient d'une exonération d'une partie des charges sociales. AMPER facilite l'embauche en étant intermédiaire entre l'employeur et le salarié et en s'occupant de toutes les démarches administratives.

Depuis le 01/07/94, le C.C.A.S. a confié à AMPER l'organisation du service mandataire pour les personnes âgées de plus de 70 ans bénéficiant de l'aide ménagère au titre de l'action sanitaire et sociale de la M.S.A.

Personnes bénéficiant de l'aide ménagère

DISS	16
CRAMB	5
MSA (AMPER)	5

La Voirie

Le service de voirie a procédé aux travaux habituels de débroussaillage. Une campagne importante de goudronnage par les services techniques communaux a permis la remise en état avant l'hiver d'un grand nombre de chemins de campagne. Nous remercions ici tous ceux qui ont contribué à aider le personnel communal en apportant bénévolement leur matériel et leur temps et nous invitons les propriétaires à élaguer leurs arbres en bordure des routes car celles-ci se détériorent plus rapidement lorsqu'un feuillage trop important empêche le bon assèchement de la chaussée.

En 1996, nous mettrons l'accent sur le curage des fossés. D'autre part, l'envasement et la présence de nombreux débris dans l'Isole empêche le bon écoulement de l'eau et favorise les inondations de prés et de caves, notamment à Pont Moor. Une étude sur le curage de l'Isole sera programmée en 1996 et nous invitons d'ores et déjà les propriétaires riverains à abattre le bois auprès de ce cours d'eau.

En ce qui concerne la carrière de Keransquer, le coût de la réouverture est trop élevé pour la commune et la fermeture administrative a donc été décidée.

L'Assainissement

Le projet d'un programme d'assainissement n'est pas un luxe, il est tout simplement indispensable pour la bonne salubrité et la mise en valeur future du bourg et aussi pour permettre à l'artisanat de l'agro-alimentaire de s'installer en respectant les normes sanitaires en vigueur.

Pour ce projet, l'année 1996 sera essentiellement consacrée à une étude qui fera ressortir les mesures indispensables à la bonne réalisation du réseau (caractéristiques des sols et sous-sols, niveaux, etc...).

Les travaux commenceront au début de l'année 1997 par les lagunes et une première tranche de raccordement, l'objectif étant de terminer l'essentiel de la voie centrale à l'automne 1998. Ces travaux ne seront pas sans nuisance et la compréhension de tous sera nécessaire à leur bon déroulement mais les compensations futures seront sans commune mesure avec les désagréments temporaires.

La décharge de Kerrous est encore en service tant que la décision d'implantation d'une déchetterie intercommunale n'est pas prise par le S.I.R.C.O.B. Les particuliers peuvent y accéder en prenant la clef à la Mairie.

Les employés communaux ramassent également les encombrants et déchets de jardin le 1er vendredi de chaque mois. Pour prévoir la tournée de ramassage, il est demandé de s'inscrire en Mairie.

Une grande part de ce bulletin est consacrée à la présentation des associations déclarées de la commune :

A.C.C.A.
Anciens d'Algérie
APEL. Sainte Thérèse
Club de dessin
Club des Ecureuils
Club des retraités
Comité d'Animation Musicale
Comité des Fleurs
Comité des Fêtes
Comité Pen An Vern
Foyer Laïque

Toutes ces associations ont été sollicitées pour nous fournir un article à insérer dans ce bulletin. Vous pourrez lire ci-après ceux qui nous ont été adressés.



Club des Retraités

Le Club des Retraités de Roudouallec, enregistré officiellement le 16 décembre 1976, a pour but de créer des liens de solidarité entre les retraités de la commune et d'animer les activités de loisirs entre les adhérents. A cet effet, le club réunit les adhérents une fois par mois (le troisième mercredi) pour un goûter qui est servi à la salle polyvalente. Par ailleurs, sont organisées deux sorties d'une journée :

- Première semaine de juin: Direction la côte ;

- Début septembre : Visite des monuments et curiosités à l'intérieur des terres.

Nous organisons également deux matinées dansantes, en avril et en octobre. Depuis trois ans, nous donnons aussi un goûter dansant avec succès en août. Enfin, l'année s'achève par le banquet de fin d'année qui est servi à la salle polyvalente. Ce repas, qui a lieu dans la première semaine de décembre et qui est ouvert à tous, est suivi d'un bal.

Les dates exactes de ces différentes manifestations ne sont pas fixées à ce jour puisque le calendrier 1996 n'est pas encore paru. A l'avenir, on aimerait bien faire des voyages de plusieurs jours, en France ou à l'étranger mais, pour l'instant, il n'est pas possible de réunir un nombre suffisant de candidats.

Le Président : L. BOULC'H



Les Ecureuils de Roudouallec

Saison 1995-1996

2^e DIVISION - Groupe "C"

JOUEURS : QUERE Eric, BOURHIS Christophe, QUERE Claude, LE GUILLY Mickaël, GUELLEC Bernard, SALAUN Jean-Claude, MAGUER Jean-François, QUERE Louis-Marc, LE FLOC'H Daniel, PENNEC Lucien, RIOU Olivier, PERES Anthony, LE CLEC'H Gaël, ROLLAND Anthony, LE GOFF Pierre, LE GOFF Philippe, MAGUER Joël, LOLLIEROU François, QUILLIOU Alain, PERON Michel, LOLLIEROU Jean-François, LE SAUX Sébastien, SCORDIA Loïc, CONAN Bastian, LE CLEC'H Stéphane, LE SOLLIEC Frédéric, LE GOFF Jean-François, LE CALVE Stéphane, LE GOFF Pascal, CRAFF Philippe.

EQUIPE A - Handicapée depuis le début de saison par des absences et des joueurs blessés.

Deux victoires contre : St-Hernin, Plonevez

Deux matchs nuls contre : Clédén-Poher, Landeleau.

Quatre défaites contre : Laz, Lennon, Ellinat, Kergloff.

Espérance pour la saison :
le maintien en 2^e Division.

Total de points au 26/11/95 : 16

Classement : 7^e/12.

Prochains matchs (poule aller) :

Saint-Goazec à domicile le 07 janvier à 15 h.

EQUIPE B - Souvent incomplète à cause d'un manque de joueurs en équipe A

DIRIGEANTS : LOLLIEROU Jean (joueur)

LE GUILLY Marcel, RIOU Olivier (joueur), PRAT Hubert, LE GOFF Jean-François (joueur), RIOU Jean, LE BRIS Alain, QUERE Eric (joueur), LOLLIEROU Monique.

ARBITRE DU CLUB : CLOAREC Patrick

ENTRÉE et BUVETTE

Les Ecureuils remercient tous les bénévoles qui occupent ces postes au cours de la saison.

Un concours de belote en 2 manches est organisé à la Salle Polyvalente le Samedi 13 Janvier 1996 et le Samedi 3 Février 1996, à 20 h 30, au profit du Club.



Comité "LES FLEURS"

Le comité "LES FLEURS" est une association de type 1901, créée en 1990. Elle a pour but de promouvoir l'embellissement de la commune; l'art floral et de participer activement à la vie communale. Notre association compte une trentaine de membres actifs qui se réunissent une fois par mois à la salle polyvalente pour des cours d'art floral. Nos ressources proviennent de la cotisation des membres actifs et du bénéfice de la fête des potirons organisée le premier week-end d'octobre. Cette fête qui, comme les années passées, fut un succès (plus de 5 000 visiteurs) nous a déjà permis d'effectuer quelques réalisations sur la commune :

- Pergola et abords de la salle paroissiale
- Plantation d'arbres à la croix route de Spézet
- Petit jardin d'agrément à l'emplacement du café de la place
- Aménagement des abords du Pont Moor

D'autres réalisations sont en projet et prendront forme au printemps. Nous nous occupons aussi, activement, à préparer le festival du potiron 1996 car l'importance de cette fête nécessite un travail intense. Nous profitons de ce bulletin municipal pour remercier encore la municipalité et tous les bénévoles qui ont contribué au succès du festival du potiron. Le samedi 9 décembre, le comité "Les Fleurs" a organisé le Téléthon 95. Plus de 40 sportifs ont participé aux épreuves pédestre, cycliste et équestre. Les 635 kilomètres parcourus en 2 heures par les coureurs ont permis aux organisateurs de verser 2 500 F supplémentaires dans la cagnotte. Résultat financier de cette journée :

Don du comité	2 500 F
Dons des diverses associations et particuliers	3 172 F

Bénéfice des ventes de la journée 2 063 F
Soit un total de 7 735 F

Le Comité remercie tous les participants, adultes et enfants, les bénévoles, les services de sécurité et médicaux qui ont massivement répondu présent à l'annonce de cette manifestation. Un remerciement tout particulier aux pompiers de Gourin pour leur don, ainsi qu'aux musiciens qui ont contribué au succès de la soirée. Rendez-vous au Téléthon 96.

En espérant que les éditions 1996 (festival du potiron et téléthon) remporte un même succès, nous vous souhaitons une année heureuse.

Le Comité "LES FLEURS"



Club peinture

Le Club peinture et travaux manuels a pour but de créer, animer et développer des rencontres et des liens d'amitié entre les personnes à travers les techniques de la peinture, couture, tricot, bricolage et toutes nouvelles idées.

Le siège social est fixé à la mairie de Roudouallec. Le Club anime deux cours :

- Tous les mercredis de 15 h à 17 h pour les enfants de 5 à 14 ans (les enfants sont encadrés par plusieurs mamans.)
- Tous les jeudis de 20 h 30 à 22 h 30 pour les adultes

Les cours se déroulent dans la salle derrière la Mairie. Aucune cotisation n'est demandée cette année et toutes les personnes intéressées par nos activités seront les bienvenues dans notre club.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la mairie de Roudouallec ou la Présidente Mme Laure au 97 34 08 17.

**A.C.C.A**

Créée voilà bientôt un demi-siècle, l'Amicale Roudouallecoise de Chasse répondait à une demande des agriculteurs et des chasseurs afin de réglementer quelque peu cette pratique. Sous l'impulsion de Raymond Caillarec et de quelques amis, une Société est formée : Jo Bordier, bien que non chasseur, acceptant la partie administrative. Un règlement est instauré à la satisfaction de tous. Dans les années 70, et dans le but d'une meilleure gestion un nouveau pas est franchi avec la création d'une "Association Communale de Chasse Agréée" (Société placée sous la tutelle du Préfet). Depuis la création de la Société, la chasse a évolué, les chasseurs aussi. Ils sont devenus plus soucieux de respecter la nature et d'assurer l'équilibre des espèces par la régulation des nuisibles. La pression de la chasse a été réduite ces dernières années et les sociétaires ne peuvent plus pratiquer qu'une journée et demie par semaine avec interdiction de tirer lièvres et perdrix. En cours de saison est organisée une partie de chasse au chevreuil à laquelle tous les sociétaires qui le désirent peuvent participer (un plan de chasse départemental nous accorde le tir de quatre animaux). Soucieuse de sa bonne marche, la Société entend maintenir d'excellentes relations avec les agriculteurs. Par sa bonne gestion et son excellent esprit d'équipe l'A.C.C.A. de Roudouallec est souvent présentée comme un exemple dans le monde associatif.

Composition du bureau

Président	Jacques Lamer
Vice-Président	Christian Bourhis (administrateur fédéral)
Vice-Président	Jean Conan
Trésorier	Pierre Le Bihan
Trésorier Adjoint	Jean-Yves Jaffré
Secrétaire	Michel Péron
Garde Communal	Michel Salann (assermenté)

**A.P.E.L. Ecole Ste Thérèse**Composition du bureau

Président : Jean-François HELIAS, Vice-Président : M. GARNIER, Trésorière : Mme LE BERRE,
Secrétaire : Mme GAOUNARC'H,
Membres du bureau : M. CHOUFFEUR, Mme CHEVALIER

L'école Sainte Thérèse est une école privée mixte sous contrat simple avec l'Etat qui accueille actuellement 25 élèves répartis en deux classes : la première classe qui comprend les maternelles petite et grande section ainsi que le C.P. est encadrée par Mademoiselle BOURHIS, institutrice et Madame Cras, aide maternelle. La seconde classe comprend les cours élémentaires ainsi que les cours moyens et est encadrée par Madame LE GALLO institutrice et directrice de l'établissement.

L'A.P.E.L. a pour but d'entretenir de bonnes relations entre les parents, d'améliorer les contacts entre les parents et les enseignantes, de promouvoir l'école à l'extérieur, de collaborer avec l'OGEC pour le budget de l'établissement et aussi d'organiser diverses manifestations. Ainsi cette année sont programmés :

- La vente d'objets de Noël (décorations, ...) le samedi 16 et le dimanche 17 décembre.
- Le théâtre de l'école qui aura lieu le dimanche de Pâques 7 avril à 20 heures 30 à la Salle Polyvalente, puis le samedi 13 avril pour une deuxième séance même heure, même lieu.

La fête du réseau à la salle polyvalente du Faouet les 10 et 11 mai 1996.

Toutes ces activités permettent la bonne marche de l'école, son fonctionnement ainsi que les sorties de fin d'année. C'est ainsi que cette année, les CE et les CM se déplaceront au Futuroscope de Poitiers les 6 et 7 juin tandis que les maternelles et CP visiteront la ferme pédagogique de Keringar près du Conquet.

votre bibliothèque est chouette

A l'école publique, à l'étage, un choix de 4 500 livres



LA BIBLIOTHEQUE ADULTES

Les livres : romans policiers, romans historiques, science-fiction, romans d'amour, bandes dessinées, humour, documentaires (tous domaines), fonds régional et local
6 abonnements de revues: Géo, Mon Jardin ma Maison, Elle, l'Evénement du jeudi, 50 Millions de Consommateurs, Marie-Claire Maison et Armen (en 1996)



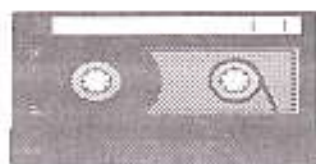
LA BIBLIOTHEQUE JEUNESSE

Les livres albums pour les plus jeunes, contes, bandes dessinées, romans, documentaires (tous niveaux et tous domaines)
3 abonnements de revues: Wapiti, J'aime lire, Science et Vie Junior



LA MUSIQUE

Un choix de 150 disques compacts et cassettes audio. Toutes les musiques pour le plaisir et la découverte : musique traditionnelle, chansons françaises, rock, musique classique, chansons et musique pour les enfants.



LES FILMS

Un choix de 280 vidéocassettes : des films en tous genres, des "classiques" aux plus récents, des dessins animés.

EXPOSITIONS premier semestre 1996

VIVE L'EAU

2ème quinzaine de janvier

IRLANDE

Mi-mars

LE ROMAN POLICIER

Juin

MODE D'EMPLOI

Vous pouvez consulter sur place, gratuitement, tous les documents présentés en rayonnage. Les livres sont prêtés pour une durée d'un mois, les cassettes vidéo pour une semaine.



INFORMATIONS PRATIQUES**HORAIRES**

Mairie	
du lundi au vendredi	9h00-12h00 14h00-18 h00
samedi	9h00-12h00
Bibliothèque	
mercredi	14h00-17h30
vendredi	9h00-12h00 14h00-19h00
samedi	9h00-12h00
Poste	
du lundi au vendredi	9h00-12h00 14h00-17h00
samedi	9h00-12h00

PERMANENCE EN MAIRIE

Maire	
mardi	11h00-12h00
jeudi	11h00-12h00
samedi	10h30-12h00
1er adjoint	
mercredi	10h30-12h00

TARIFS**Bibliothèque**

Gratuit pour les moins de 15 ans

Pour les plus de 15 ans

- Abonnement aux livres: 35,00 F / an
- Abonnement à l'informatique: 20,00 F / an
- Location cassette vidéo 15,00 F l'unité
75,00 F par dix
- Location cassette audio 5,00 F l'unité
30,00 F par dix

Tennis

Abonnement annuel adulte	200,00 F
Abonnement annuel moins 15 ans	100,00 F

Location du court adulte	20,00 F / heure
Location du court moins 15 ans	10,00 F / heure
Personne extérieure commune	30,00 F / heure

Salle Polyvalente

Gratuité pour les associations communales

Privé commune

Salle seule	200F
Salle, bar, vin d'honneur, buffet	400 F
Salle avec cuisine (jusqu'à 50 pers.)	600 F

Privé hors commune

Salle seule	300 F
Salle, bar, vin d'honneur, buffet	600 F
Salle avec cuisine (jusqu'à 50 pers.)	800 F

Ass. extra-communales

Salle seule	300 F
Salle, bar, vin d'honneur, buffet	600 F
Salle avec cuisine (jusqu'à 50 pers.)	800 F

Pour les repas, il faut compter 200 F par tranche de 50 personnes supplémentaires.

Cautions 500 F en cas de dégradation
300 F pour lavage serpillière

PRECISIONS SUR LA SALLE POLYVALENTE

Pour les associations et afin de bénéficier de la priorité sur les particuliers, les réservations de dates doivent se faire avant le 31 janvier.

Le balayage et le rangement de la salle est toujours assuré par le locataire. Un état des lieux est réalisé pour s'assurer que la salle soit rendue dans le même état qu'elle a été louée. Le lavage des sols à la serpillière est effectué par le locataire (ou par les employés communales pour un coût de location supplémentaire de 300 F.) Le cirage du parquet reste toujours à la charge des employés communales.

En cas de dégradation, l'assurance des associations peut être sollicitée, cette assurance est obligatoire.

Festival du Potiron 1995

Les 7 et 8 octobre derniers s'est déroulée sur la place de la salle polyvalente la fête des cucurbitacés.

Ces légumes méconnus, présentés de façon originale ont fasciné plus de 5000 visiteurs. Les démonstrations d'art floral et la participation de Mr ROSE, le jardinier de Radio Bretagne Ouest ont fait le plein.



Les recettes et dégustations de potirons réalisées par les cuisiniers et crêpiers locaux ont eu un grand succès ainsi que les marionnettes de Gepetto et la chorale de Chateaufort du Faou.

De nombreuses autres attractions étaient présentées au public : orgue de Barbarie, maquillage d'enfants, artisanat.

En espérant que l'édition 1996 soit aussi un grand succès.



L'ensemble des conseillers municipaux, le bureau du C.C.A.S., les employés communaux et les aides ménagères se joignent à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 1996.

Bonne nuit,

Le Maire.

